

## Mainlevée hypotheque judiciaire

## Par Sahuc josee, le 10/07/2017 à 11:02

Cher Maître,

Il y a 1 an, nous Avons signé un compromis pour un terrain sur lequel il y a 2 hypothèques judiciaires .

A ce jour, le 1er créancier pose souci: il ne donne pas son accord de main levée. Pourtant, les fonds de la vente couvre sa créance entièrement . Et surtout, il a une somme déjà consignée chez un notaire à son profit et qui couvre aussi entièrement sa créance!

Le 2d créancier lui, a donné mainlevée donc c'est réglé.

Que peut on faire pour le 1er créancier ? Il ne surenchérie pas des 10% en plus du prix de vente mais ne donne toujours pas la mainlevée.il fait traîner certainement pour embêter notre vendeur mais ça nous embête nous aussi!

Merci devance de votre retour.

Bien cordialement,